



## Contribution carbone 2020 - 2023, le bilan

Cela fait plusieurs années que nous pratiquons la « compensation carbone » chez Florès, **soucieux de l'environnement**. Une compensation qui est en réalité une contribution carbone. On fait le point le sujet et notre bilan 2020 - 2023 !

### De compensation carbone à contribution carbone, une histoire de sémantique

Ces dernières années, de plus en plus d'entreprises ont annoncé avoir « compensé carbone ». Auparavant nous utilisons également ce terme chez Florès, car c'était celui le plus communément employé. Cependant le mot **compensation** pose problème. En effet, il laisse entendre qu'il est possible de complètement neutraliser son impact carbone via le financement. Donc qu'en achetant du crédit carbone, il est possible de « neutraliser » ses propres émissions, comme si la réduction « appartenait » à l'acheteur du crédit.

Le risque ? Le **greenwashing**, ou **écoblanchiment** en français. Un procédé de marketing utilisé pour se donner une image éco-responsable, pas vraiment justifiée. En effet, une entreprise émettrice d'une grande quantité de Gaz à Effet de Serre (GES) peut jouer la carte de la compensation afin de se dédouaner de ses responsabilités envers les enjeux climatiques, simplement grâce à son portefeuille.

Ce qui paraît trop facile, nous en avons bien conscience chez Florès. Nous avons donc une analyse critique de cette démarche, sans se reposer dessus dans notre écoresponsabilité. C'est pourquoi il est plus juste de parler de **contribution** carbone, qui laisse entendre le financement additionnel de projets bas carbone vertueux, sans volonté de posséder la réduction.

### D'une organisation neutre en carbone à une organisation contribuant à la neutralité carbone

Une organisation se proclamant neutre en carbone parce qu'elle a réalisé cette démarche sous-entend que les modes de production et les sous-jacents économiques de celle-ci n'ont pas d'impact sur le climat. Et qu'elle n'a donc pas d'efforts supplémentaires à réaliser. Il convient de dire que l'organisation contribue à la neutralité carbone, revendiquant donc non pas sa propre neutralité mais celle d'un territoire. Elle contribue alors à son échelle à réduire les émissions et développer des puits de carbone.

## Une définition claire

Pour résumer, selon le site [info-compensation-carbone.com](https://www.info-compensation-carbone.com), la contribution à la neutralité carbone mondiale est

Un mécanisme qui permet d'avoir un impact positif sur l'environnement, les communautés les plus vulnérables et la neutralité carbone en dehors de son périmètre d'activité, en participant au développement de projets favorisant la réduction ou la séquestration des émissions de gaz à effet de serre.

C'est un peu plus clair !

## Quelle contribution pour Florès

Nous avons de nouveau décidé de faire confiance à la fondation [GoodPlanet](#) et à son programme [Action Carbone Solidaire](#) afin de mesurer notre impact carbone et de contribuer à la neutralité carbone.

Sont pris en compte dans le calcul :

- L'énergie consommée (gaz et électricité pour les besoins des bureaux)
- Les kilomètres parcourus par tous.tes les collaborateur.rice.s Florès en train, voiture, bus et avion
- Les consommables (papier, fournitures de bureau, informatique)
- L'amortissement des immobilisations (bureaux et informatique)

Les émissions carbonées de Florès entre septembre 2020 et août 2023 (3 ans) sont donc estimées à **422 tCO<sub>2</sub>e**. Les émissions ont un peu augmenté par rapport à la [période 2017 – 2020](#), ce qui peut s'expliquer par une grande augmentation des effectifs. Cependant il faut continuer à redoubler d'efforts pour réduire notre impact sur l'environnement. En termes financiers, cette quantité de GES émise correspond à une contribution d'environ 10 000€.

## Les projets soutenus

Il existe 2 types de projets donnant lieu à l'attribution de crédits carbone :

- Les **projets d'évitement**. Par exemple des projets de développement d'énergie renouvelable, d'utilisation plus efficace de l'énergie, ou soutenant des nouveaux procédés moins carbonés.
- Les **projets de séquestration**. Par la préservation et l'accroissement des « puits de carbone » (visant les forêts, océans, sols principalement).

Ce qui nous intéresse chez GoodPlanet c'est que la fondation monte des projets à forts impacts sociaux en plus de l'impact environnemental vertueux. Et elle effectue également un travail de suivi de ces projets. Ce sont trois grands types de projets d'évitement qui sont financés par les crédits carbone vendus par la fondation à Florès :

- Des **projets de biogaz en Inde**
- Des **cuiseurs solaires en Bolivie et au Pérou**
- De la **valorisation d'ordures ménagères au Togo, au Cameroun et à Madagascar**

## Mais le plus important...

Pour autant, Florès est en réflexion et **remise en question constante** de ses pratiques. Ce, afin de tendre vers une réduction des émissions de GES, autant dans son activité opérationnelle, que dans l'impact qu'elle a sur les projets de programmation architecturale.

A.C.